

Attention, danger !

Le 24 septembre est passé sans que la nouvelle « fin du monde », périodiquement annoncée, se soit produite. Mais nous avons néanmoins de fortes raisons de nous inquiéter de notre avenir, que ce soit à l'échelle mondiale, à celle de l'Union Européenne ou à celle de notre pays.

À l'échelle planétaire, on ne peut que se réjouir... de la parfaite entente entre les leaders des États-Unis et de la Corée du Nord ! Le discours du premier devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le 19 septembre dernier, menaçant, si besoin était, « de détruire complètement » (sic !) la Corée du Nord, ne pouvait évidemment qu'apporter un soutien inconditionnel au Grand Leader de ce pays dans sa volonté, dès lors parfaitement légitimée, de disposer d'un arsenal nucléaire de dissuasion. Et Kim Jong Un n'a pas manqué de lui renvoyer aussitôt la balle, ou plutôt les fusées qu'appelait cette stupéfiante invitation à poursuivre ses provocations. Bon, on peut ranger tout cela au rang des rodomontades mais on ne peut pas exclure non plus l'éventualité d'un dérapage catastrophique, comme l'Histoire en a si souvent connus ou failli connaître, et cela pas seulement dans un lointain passé.

Même plus problématique qu'on aurait pu le penser, la réélection d'Angela Merkel au poste de Chancelière de la République fédérale d'Allemagne ouvre une réelle possibilité de relance de la construction d'une Europe politique désormais allégée du freinage récurrent du Royaume-Uni. Et ce d'autant que l'entente manifeste entre elle et un Président français porté par l'élan qu'il a donné par son discours du 26 septembre à la Sorbonne est source d'espoirs, en particulier de celui d'assumer pleinement les conséquences de l'Accord de Paris sur le climat ou encore la charge d'accueillir dignement les migrants qui aspirent à devenir européens. La charge mais aussi la chance que cela représente pour notre continent, démographiquement parlant, au regard de la vitesse de croissance des grandes collectivités humaines mondiales. En revanche, l'entrée au Bundestag d'un nombre très impressionnant de ceux qu'il faut appeler par leur nom : des « national-socialistes » – en d'autres termes des néonazis ! – ne laisse évidemment pas d'inquiéter lourdement ! Les pressions populistes, dans nos deux pays, parviendront-elles en fin de compte à bloquer les évolutions majeures qu'on pourrait espérer en

matière de refus des repliements nationalistes et souverainistes ? Restera-t-il encore possible de reconnaître les apports essentiels de l'altérité en vue de gérer intelligemment l'inévitable mondialisation en cours des échanges humains et matériels ? Tout est possible, le meilleur peut-être mais hélas aussi le pire !

La France d'aujourd'hui n'est pas en reste en termes d'inquiétudes. La phrase qui figure en couverture de ce numéro de *Diasporiques* témoigne d'une volonté d'espérance, d'un optimisme de la volonté même s'il est tempéré par le pessimisme de la raison. Mais notre pays est aujourd'hui l'objet d'une authentique tentative de déstabilisation. Comme le fait justement remarquer Monique Chemillier-Gendreau dans notre débat de rentrée, « on n'a jamais vu, au grand jamais, une Constitution porter elle-même la base de son arrêt de mort ! Elle peut certes traiter d'évolutions d'ordre constitutionnel mais seulement dans son propre cadre. On ne change de Constitution que dans des spasmes sociaux ». Le leader de la France insoumise le sait parfaitement, et son appel à s'opposer par tous les moyens aux décisions de la représentation nationale qui vient d'être désignée par le suffrage universel peut difficilement s'interpréter autrement que par sa volonté de favoriser la survenue massive de ces « spasmes sociaux » qui seuls lui permettraient de prendre le pouvoir et de promouvoir le projet constitutionnel qu'il n'est pas parvenu à faire adopter par les urnes. Le droit de manifester est l'une des conquêtes majeures de la démocratie, qu'il faut évidemment à tout prix protéger. Mais est-il tolérable qu'il serve de prétexte

à l'affirmation, explicitement proclamée, d'une légitimité « de la rue » infiniment supérieure à celle des élus ?

On peut certes avoir confiance en la majorité des Français pour ne pas s'engager dans cette voie aussi inquiétante, quasi séditeuse, mais on ne saurait en être sûr si le désordre appelé par les vœux de ses promoteurs en venait, selon les termes de l'article 16 de la Constitution, à faire en sorte que « les institutions de la République [...] soient menacées d'une manière grave et immédiate, que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels soit interrompu » et que le président soit dès lors de fait tenu d'avoir recours à cette solution extrême. On est sans doute encore fort loin de cette situation, heureusement, mais il serait irresponsable d'en écarter totalement l'hypothèse, tant est démesurée la violence actuelle des paroles des opposants. ☺